

Septième Assemblée générale de Swisscom SA à Lucerne

## **Davantage de transparence – de la part des actionnaires également**

**Lors de la septième Assemblée générale de Swisscom, qui s'est tenue le 26 avril 2005 à Lucerne, le Président du Conseil d'administration Markus Rauh a demandé davantage de transparence aux actionnaires. En effet, les entreprises cotées en Bourse ne disposent souvent que d'informations limitées sur les investisseurs institutionnels. Swisscom distribue au titre de l'exercice 2004 un dividende de CHF 14 par action, en hausse de CHF 1, et, suite au rachat d'actions réalisé l'an passé, réduit son capital-actions de 7,13%. L'Assemblée a par ailleurs élu trois nouveaux membres au Conseil d'administration de Swisscom SA.**

Lors de l'Assemblée générale de Swisscom, le Président du Conseil d'administration Markus Rauh a relancé le débat sur la plus grande transparence exigée des entreprises: «Nous saluons cette tendance, mais, à titre de réciprocité, demandons à ce que les actionnaires suivent eux aussi cette voie. Il est également dans leur intérêt d'améliorer leur transparence.» Les entreprises cotées en Bourse disposent actuellement de nombreuses informations sur leurs investisseurs privés, certes, mais peu sur leurs investisseurs institutionnels. Une étude commandée par Swisscom a d'ailleurs montré que celle-ci ne pouvait identifier les titulaires d'actions *free float* (hors Confédération) que pour 54% d'entre elles. «Cette situation complique le dialogue régulier avec nos actionnaires. Nous ne connaissons pas leur comportement et, par conséquent, nous ne pouvons pas répondre à leurs besoins», explique Markus Rauh. Les actionnaires institutionnels ayant constamment requis davantage de transparence de la part des entreprises, la réciproque semblait représenter la suite logique. «Les droits et devoirs en matière de transparence concernent aussi bien les entreprises que les investisseurs.»

### **Capital-actions réduit suite au rachat d'actions**

1 660 actionnaires représentant 70,71% des voix ont pris part à la septième Assemblée générale de Swisscom SA. Sans tenir compte des parts de la Confédération – 61,35% –, c'est ainsi environ un tiers du capital-actions *free float* qui était représenté. Cette faible participation est liée à la faible transparence, citée plus haut, des actionnaires institutionnels. A la mi-avril 2005, le nombre total des actionnaires enregistrés de Swisscom était d'environ 65 500.

Les actionnaires ont approuvé le rapport annuel, les comptes consolidés et les comptes annuels 2004. Ils ont en outre entériné la proposition du Conseil d'administration de fixer le

dividende à CHF 14 par action (CHF 9.10 net, après déduction de l'impôt anticipé). Le dividende net sera versé le 29 avril 2005, sans frais, aux actionnaires. Par ailleurs, l'Assemblée générale a approuvé la réduction de 7,13% du nombre d'actions, qui se monte désormais à 61,48 millions. Cette réduction s'opère par la destruction des actions acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions 2004. Swisscom prévoit de lancer dans les semaines à venir le programme de rachat d'actions 2005 déjà annoncé.

L'Assemblée a donné décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction pour leur activité durant l'exercice 2004 et nommé KPMG comme organe de révision et réviseur des comptes consolidés pour une nouvelle période d'un an.

### **Election de trois nouveaux membres au Conseil d'administration**

Peter Küpfer, André Richoz et Helmut Woelki ont quitté le Conseil d'administration à l'occasion de l'Assemblée générale 2005. Ils sont remplacés par Fides P. Baldesberger, Anton Scherrer et Othmar Vock. Anton Scherrer assumera la fonction de Vice-président pendant une année. Comme déjà annoncé, l'Assemblée générale de l'année prochaine proposera la nomination d'Anton Scherrer à la présidence du Conseil d'administration pour succéder à Markus Rauh.

Michel Gobet, Torsten G. Kreindl et Richard Roy ont été réélus pour deux ans. En raison de la limitation du mandat à huit ans stipulée dans les statuts, Markus Rauh et Jacqueline Demierre ont pour leur part été réélus pour une année.

Invitation et curriculum vitæ des nouveaux membres du Conseil d'administration:

[http://www.swisscom.com/2005gv/20050426\\_GV\\_de.pdf](http://www.swisscom.com/2005gv/20050426_GV_de.pdf)

Photos et biographies succinctes des membres du Conseil d'administration:

<http://www.swisscom.com/board>

Lucerne, le 26 avril 2005